

# Mémoire de MCN21 pour l'audience du BAPE sur le projet de réfection de l'échangeur Turcot

Présenté par Daniel Breton

À Montréal, le 11 juin 2009

---

Depuis des années, des milliers de citoyens participent à des audiences du Bureau des Audiences Publiques en Environnement (BAPE). Ces gens, groupes de gens, organismes divers le font le plus souvent de bonne foi et y mettent temps, énergie et argent afin de présenter leur point de vue, considérations, craintes et propositions diverses.

Et à quoi tout cela sert-il?

Réponse : La plupart du temps à RIEN.

Pour avoir été de ceux qui ont participé à plusieurs de ces BAPE au sein de groupes divers, j'ai été à même de constater qu'on se moque des citoyennes et citoyens ordinaires au profit d'intérêts particuliers.

Il y a maintenant, lors d'audiences du BAPE d'envergure, deux types de rapport :

1 : Les rapports sérieux : Que le gouvernement met sur une tablette et dont le promoteur ne tient pas compte

Quelques exemples :

-Le BAPE sur le projet su Suroît, où le rapport rejetait le projet même si c'était du bout des lèvres. Le gouvernement a mis le rapport à la poubelle et allait de l'avant avec le projet quand même.

-Le BAPE sur les déchets nucléaires de Gentilly-2 : Après 15 ans(!), Hydro-Québec n'a toujours pas présenté de plan, ce qui était SPÉCIFIQUEMENT recommandé dans son rapport. De plus, alors que les 2 rapports lors des 2 BAPE sur la gestion des déchets nucléaires recommandaient qu'avant d'entreprendre une réfection, un débat de société soit fait, H-Q et le gouvernement refuse que ce débat ait lieu.

-Le BAPE sur l'autoroute Notre-Dame

2 : Les rapports indulgents : Où les commissaires avalent tout ce que le promoteur dit comme vérité d'évangile, sans jamais demander de contrepartie sérieuse de la part d'une tierce partie.

Il y en a eu légions :

-Le BAPE sur Rabaska : Une farce. Alors que des dizaines de mémoires de grande qualité ont été déposés afin d'illustrer de façon claire les impacts sur la santé, l'environnement et la qualité de vie des citoyens, sans parler de l'ALÉNA et autres considérations importantes, le rapport a SYSTÉMATIQUEMENT ignoré ces considérations pour ne tenir compte et ne donner crédit qu'au point de vue du promoteur. Un exemple flagrant du manque de sérieux du travail des commissaires.

-Le BAPE sur La Romaine : Les commissaires se sont contentés d'un document d'une page et demi d'Hydro-Québec à la question : Pourrait-on remplacer ce projet de centrale hydroélectrique par un autre type de projet. Hydro-Québec se moquait bien de répondre avec sérieux à cette question et elle le fit savoir clairement en répondant

de façon aussi désinvolte, sachant que la feuille de chou qu'elle présentait en guise de « réponse » mettait fin à la discussion.

-La BAPE sur le pont de l'autoroute 25 : Un autre rapport complètement inutile puisque les commissaires ont avalisé un projet qui va à l'encontre de l'environnement en favorisant l'étalement urbain. Pire, le promoteur s'est totalement moqué de la population en enlevant les quelques rares éléments d'atténuation de l'augmentation de la pollution atmosphérique et des émissions de GES qu'étaient la voie réservée aux autobus sur le pont et le train passant tout près, à Laval.

-Le BAPE sur Cacouna, du même acabit que celui sur Rabaska

-Le BAPE sur le projet de centrale au gaz naturel de Bécancour

-etc...

---

### **Le BAPE sur Turcot. Le Ministère des Transports se moque des citoyennes et citoyens du Québec, mais plus spécialement des habitants des alentours.**

Depuis des mois, nous assistons à un simulacre de consultation de la part des représentants du ministère des Transports. De nombreuses personnes qualifiées dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme, de la santé et du transport ont souligné à plusieurs reprises à quel point le projet présenté par le MTQ était désuet d'un point de vue environnemental et urbanistique.

D'ici 2 à 5 ans, d'aucuns prédisent que le prix du baril de pétrole frôlera les \$200, ce qui augmentera CONSIDÉRABLEMENT la pression sur les services de transport collectifs et diminuera à la fois le transport par camion et le transport individuel. Cette logique économique est implacable.

De plus, comme le transport est la première source d'émissions de gaz à effet de serre au Québec et que le MTQ reçoit la part du lion pour lutter contre ces émissions, l'approche responsable serait de proposer un projet INCLUANT dès sa conception et dans sa construction un projet de transport collectif (pas des taxis et du covoiturage mais du vrai transport collectif tels que trains, tramways et/ou autobus), or le projet ne contient rien de tel.

Seul problème, outre le désagrément que constitue ces audiences, le MTQ, nous pouvons le prédire n'en fera une fois de plus qu'à sa tête car il sait que le rapport du BAPE sera soit indulgent ou, s'il est sérieux, mis sur une tablette.

C'est pourquoi, nous prenons position aujourd'hui. Nous sommes conscients que bien des groupes et citoyens mettront beaucoup d'effort sur ces audiences afin de vous proposer diverses solutions. Notre expérience nous démontre que tout cela sera à peu près systématiquement fait en pure perte.

C'est dans cet esprit que nous avons écrit ce mémoire. Mémoire, pour que les gens se rappellent que le BAPE n'accomplit plus sa double mission. Elle ne protège maintenant ni l'environnement, ni la démocratie. Lorsque des projets qui vont à

l'évidence contre l'environnement et que le BAPE l'avalise, il nie son mandat. De plus, il devient la caution publique de décisions controversées du gouvernement même lorsque des questions démocratique légitimes ont été posées. Ainsi on parle plutôt d'une démocratie du genre : « Cause toujours... »

Mesdames et messieurs du BAPE, nous ne sommes plus dupes de votre mandat et n'êtes plus à nos yeux légitimes. Nous sommes persuadés que votre rapport sur le projet de réfection de l'échangeur Turcot en fera malheureusement, une fois de plus, la démonstration.